



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 3 avril 2018 à 19 h, à la salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les cinq (5) demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro 2017-40034 :

Nature et effets : La demande vise à permettre l'installation d'une piscine hors terre avec galerie dans la rive d'un milieu humide alors que la réglementation en vigueur exige une distance de 15 mètres du milieu humide ainsi que de régulariser l'implantation du bâtiment principal et la galerie latérale gauche avant (toutes deux existantes) qui se localisent soit en rive ou soit dans la marge obligatoire à respecter d'un milieu humide, le tout étant en contravention à la réglementation présentement en vigueur.

Localisation : Lot 36-5, rang 03 du cadastre officiel du Canton de Marchand,
438, chemin du Lac-Jaune,
Matricule : 9840-57-8270.

Numéro 2018-40001 :

Nature et effets : La demande porte sur la régularisation de l'implantation des bâtiments existants de la propriété (île) ainsi que sur l'autorisation de permettre la transformation et l'agrandissement de la galerie existante hors de la rive en verrière, ce qui déroge à la réglementation actuellement en vigueur.

Localisation : Lot 92, rang E du cadastre officiel du Canton de Turgeon,
689, chemin Broekaert,
Matricule : 1556-16-5366.

Numéro 2018-40003 :

Nature et effets : La demande vise à permettre le lotissement d'un terrain dont le frontage est de 9,35 mètres, alors que la norme minimale est de 12,50 mètres.

Localisation : Partie du lot 24-B-17-3, rang 02 du cadastre officiel du Canton de Turgeon,
4683, chemin du Tour-du-Lac-Tibériade,
Matricule : 2155-03-6859.

Numéro 2018-40004 :

Nature et effets : La demande vise à permettre l'ajout de cloisons ou murs intérieurs dans la construction d'une nouvelle cabane à sucre commerciale à titre de bâtiment principal, ce qui déroge à la réglementation actuellement en vigueur.

Localisation : Lots 14, 15, 16 et 17, rang 07 du cadastre officiel du Canton de Turgeon,
En terres publiques.

Numéro 2018-40006 :

Nature et effets : La demande vise à permettre la construction d'un « MegaDome » (dans le cadre du projet du centre de compostage régional à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR)) conçu de polyéthylène, ce qui déroge à la réglementation présentement en vigueur.

Localisation : Lot 20, du cadastre officiel du Canton de Marchand,
1318, chemin du Parc-Industriel (privé),
Matricule : 0431-15-6095.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces cinq (5) demandes.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 7^e JOUR DE MARS 2018

**Lise Cadieux
Greffière adjointe**